

„ nité prétendue a pour motif leur propre in-
„ téré, & quelque zélés que paroissent les
„ apôtres de la nouvelle philosophie, ils ne
„ voudroient sûrement pas en être les mar-
„ tyrs. Or, bien loin de chercher à les guérir
„ de la peur, je trouve qu'ils sont fondés à
„ craindre. On ne sauroit réprimer par des
„ loix trop promptes & trop sévères, leurs
„ continuels attentats contre la Religion. „
„ Cependant, quand je parle de loix sévé-
„ res, je suis bien éloigné d'entreprendre
„ l'apologie de ces anciennes procédures, sui-
„ vant lesquelles, en poursuivant à toute ou-
„ trance les ennemis de la Religion, on ne
„ craignoit pas assez de lui en susciter de nou-
„ veaux par la haine & l'effroi qu'inspire une
„ justice excessivement rigoureuse. Mais quel
„ homme pourroit nous dire avec certitude,
„ quelles furent toutes les causes physiques,
„ politiques & morales qui concoururent à
„ l'établissement de cette jurisprudence meur-
„ trière? La regardoit-on comme un frein né-
„ cessaire contre les atrocités multipliées de
„ toutes sortes de factieux, d'hérétiques,
„ d'athées & de mécréans, toujours prêts à
„ déchirer le sein de la patrie, à sapper les
„ fondemens du trône & de l'autel, à immo-
„ ler à leur fureur, tant les particuliers qui
„ leur faisoient ombrage, que les sociétés sur
„ lesquelles ils prétendoient dominer. Témoin
„ immortel de leur sacrilege audace, l'histoire
„ prouve qu'ils furent par-tout les plus grands
„ fléaux de l'humanité. Y a-t-il lieu d'être
„ surpris qu'un ressentiment général les livra